

Histoire d'un Réseau d'Initiative Publique
De la rédaction d'un cahier des charges à la fin de la concession

Club Collectivités territoriales de la Mission Ecoter

Mercredi 17 mars 2010

09h45 – 16h30

Caisse des dépôts et consignations
56 rue de Lille 75007 Paris
Salle Gérard Bureau

Les collectivités territoriales sont plus que jamais actrices dans l'élaboration des stratégies pour l'équipement numérique de leur territoire.

Grâce à un cadre juridique adapté dès 2004 (article L1425-1 du CGCT), la mise en place d'infrastructures numériques, quelles que soient les technologies retenues, s'accroît avec 260 projets de Réseaux d'Initiative Publique – RIP, dont 189 déclarés parmi lesquels 90 couvrant chacun plus de 60 000 habitants, dont 11 régions, 42 départements, 37 agglomérations ; 68 d'entre eux font l'objet de services commercialisés et représentent un investissement de plus de 2,1 milliards d'euros dont au moins 50% de fonds privés (*source Arcep - 2009*), nous permettant ainsi d'avoir une vision globale.

Ces retours d'expérience se focaliseront sur la méthodologie de mise en place d'un réseau, désormais bien établie, et les étapes successives correctement identifiées, au nombre de 6 :

- Identification des besoins et des acteurs publics et privés ;
- Rédaction du cahier des charges et consultation (+ choix du montage PPP/DSP) ;
- Déploiement ;
- Exploitation et commercialisation, évolution des techniques ;
- Relations concessionnaire / Concédant ;
- Fin de la concession / PPP.

Chacune de ces étapes fera l'objet d'une table ronde accueillant acteurs publics et acteurs privés, avec pour dessein de tirer les enseignements, positifs et négatifs, des réalisations présentées et de permettre aux acteurs territoriaux de mutualiser leurs connaissances.

L'objet de ce Club Collectivités de la Mission Ecoter est de mettre à disposition des acteurs publics des retours d'expérience des acteurs publics et de leurs partenaires privés engagés dans l'élaboration et l'exploitation de réseaux d'initiative publique.

Programme

08h45

Accueil café-viennoiseries

09h45

Table ronde 1 - Genèse, expression des besoins, démarche

- Comment identifier les besoins ?
- Comment comprendre les offres des opérateurs privés ?
- Comment envisager la future commercialisation du RIP ?

Intervenants :

- **Syndicat Mixte Niverlan** – Jacques Dure, Directeur Général
- **Conseil général des Yvelines** - Laurent Braconnier, Responsable de la Mission de Développement Numérique du Territoire
- **Conseil régional d’Auvergne** – Sophie Rognon, Directrice TIC et Systèmes d’Information

Modérateur :

Patrick Bellin, Conseiller technique – **Mission Ecoter**

10h30 - Questions - réponses

10h45

Table ronde 2 - Rédiger le Cahier des charges et négocier

- Comment rédiger le Cahier des charges ?
- Quels sont les pièges à éviter ?
- Comment se déroule la négociation avec la ou les entreprises retenues ?

Intervenants :

- **E-Reso** – Michel Triboulet, Directeur
- **Caisse des dépôts et consignations** – Héliéo Costa-Elias, Chef de service Investissement et Participations numériques
- **Syndicat Mixte Niverlan** – Jacques Dure, Directeur général
- **France Télécom** – Marianne Gérard, Directrice des Projets Réseaux d’Initiative Publique

Modérateur :

Patrick Bellin, Conseiller technique – **Mission Ecoter**

11h15 - Questions - réponses

11h45

Table ronde 3 - Le déploiement et la gestion des relations avec le partenaire retenu

- Quelles sont les phases du déploiement ?
- Comment sont gérées les relations entre la collectivité concédante et le concessionnaire ?

Intervenants :

- **LD Collectivités** - Alain Morales, Directeur général délégué
- **Sipperec** – Sylvain Raifaud, Responsable du pôle réseaux télécoms
- **Gironde Haut Débit** - Arnaud Delaroche, Directeur général (en attente de confirmation)

Modérateur :

Patrick Bellin, Conseiller technique – **Mission Ecoter**

12h15 - Questions - réponses

12h45 - Déjeuner en commun des participants

14h00

Table ronde 4 - Exploiter et faire évoluer le réseau

- Comment se gèrent l'exploitation du réseau techniquement et commercialement et les upgrades du réseau ?

Intervenants :

- **Axione** - Bernard Lambilotte, Directeur - Lotim Télécom
- **Covage** – Clément Verhille, Directeur du développement
- **Syndicat des Directeurs des collectivités territoriales** - Jacques Kimpe, Conseiller du Président

Modérateur :

Patrick Bellin, Conseiller technique – **Mission Ecoter**

14h45

Table ronde 5 - Le suivi du RIP

- Comment la collectivité effectue-t-elle le suivi de la concession ou du PPP ?

Intervenants :

- **Conseil général de Seine-et-Marne** – Ariel Turpin, Chef du service TIC
- **Syndicat Mixte Manche Numérique** – Roland Courteille, Directeur général
- **PMP-Avisem** - Laurent Depommier-Cotton, Associé

Modérateur :

Patrick Bellin, Conseiller technique – **Mission Ecoter**

15h30 - Questions - réponses

15h45

Table ronde 6 - Préparer la fin d'une concession ou d'un PPP

- Comment fait-on ? Qu'est-ce que cela entraîne ? Que faut-il prévoir ? Et après ?

Intervenants :

- **Cabinet de la Taille** - Benoît de la Taille, Avocat
- **Caisse des dépôts et consignations** – Héliéo Costa-Elias, Chef de service Investissement et Participations numériques
- **Spie** - Vincent Schmitt, Responsable offre Gestion des infrastructures télécoms

Modérateur :

Jacques Kimpe, Conseiller aux collectivités – **Mission Ecoter**

16h30 - Fin de la journée

Histoire d'un Réseau d'Initiative Publique
De la rédaction d'un cahier des charges à la fin de la concession

Club Collectivités territoriales de la Mission Ecoter

Mercredi 17 mars 2010

09h15 - 16h30

Caisse des dépôts et consignations
56 rue de Lille - 75007 Paris
Salle Gérard Bureau

Merci de vous présenter muni d'une pièce d'identité

Bulletin d'inscription à renvoyer
par fax au 04 75 51 70 87 ou par courrier **au plus tard le 9 mars 2010**
ou inscription sur http://www.ecoter.org/html/body_seminaires.php?seminaireid=94

La Collectivité ou l'Entreprise :

.....

Nom et prénom :

.....

Fonction :

.....

Adresse :

.....

..... Ville :

Tél : Fax : E-mail :

Participe au déjeuner : Oui Non

- Membre de la Mission Ecoter	20 € TTC
- Collectivité, Administration, Association loi 1901, non membre de la Mission Ecoter	30 € TTC
- Entreprise, non membre de la Mission Ecoter	50 € TTC

Les inscriptions des collectivités et des administrations doivent être **obligatoirement** accompagnées d'un bon de commande signé et numéroté. Une attestation de présence sera adressée à l'issue de la formation, la facture servira de convention simplifiée de formation.

Les inscriptions des entreprises doivent être **obligatoirement** accompagnées d'un chèque de règlement ou d'un bon de commande signé et numéroté. **Une facture sera adressée dès réception du règlement et servira de convention simplifiée de formation.**

La personne n'ayant pas confirmé son désistement au moins 4 jours avant la date du colloque devra s'acquitter du montant de sa participation.

Pour tout renseignement : Mission Ecoter 19 bd Meynot – 26200 Montélimar - Tél. : 04 75 51 70 85
mission.ecoter@ecoter.org - www.ecoter.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 26 01793 26

PLAN D'ACCES

Caisse des dépôts et consignations

56 rue de Lille - 75007 Paris

Métro ligne 12 : station Solférino

Ligne RER C : station Musée d'Orsay

